

Agent | Agente de voyages

Un métier plein d'évasions et de découvertes



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Vacances en club, circuits à thèmes ou voyages d'affaires, vous proposez et organisez des séjours touristiques.

Confronté à la concurrence d'internet, votre créativité et votre sens de l'innovation représentent une valeur ajoutée. Les clients étant de mieux en mieux informés, vous serez capable de leur apporter une plus-value grâce à votre expertise dans le domaine du tourisme.

Vous proposez des voyages sur mesure, au meilleur rapport qualité/prix, avec un programme original qui correspond aux attentes du client.

Journée type

Chaque jour, vous accueillez et conseillez les clients. Vous discutez avec eux afin de bien comprendre leurs attentes : dates, destinations, activités, budget... Vous leur proposez ensuite différents produits touristiques susceptibles de les satisfaire : voyages organisés par des Tour Opérateurs, voyages sur mesures... Une fois le séjour choisi, vous gérez les ventes et leur suivi (réservation, documents de voyages, paiements, réclamations...).

En tant que responsable, vous planifiez et dirigez les activités de l'agence. Vous êtes également chargé des ressources humaines : recrutement, encadrement, plannings, formation, évaluation...

Enfin, vous assurez la gestion financière et administrative de l'agence : comptabilité, choix des prestataires avec lesquels vous travaillez, prix des services...



Visite de l'atelier

Débouchés

Au bout de deux années de formation, vous pouvez choisir de :

- Créer ou de reprendre une agence de voyages
- Travailler comme employé dans une entreprise de voyages existante
- Vous perfectionner dans une technique propre aux voyages

Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour être agent de voyage ?

Vous devez être organisé, social, à l'écoute et curieux.

La maîtrise de l'anglais et du néerlandais sera un atout.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer vos capacités relationnelles, votre culture générale et touristique. Vous allez également acquérir des compétences en gestion.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1^{ère} année : les mardis (14h00 à 21h30) + quelques matinées (9h00 à 13h30)
- 2^{ème} année : les mardis (14h00 à 21h30) + quelques matinées (9h00 à 13h30)

Certains cours seront donnés en sous-groupes. Dès lors, ceux-ci pourront être programmés en dehors des horaires et des jours prévus ci-dessus.

Programme:

Cours professionnels et gestion intégrée (496h sur 2 ans)

- Accueil et techniques de vente (36h)
- Géographie et sites touristiques (84h)
- Organisation et vente de produits touristiques (82h)
- Droit du voyage et déontologie (22h)

- Voyages en autocar (12h)
- Assurances (18h)
- Voyages par air (56h)
- Voyages internationaux par fer (4h)
- Utilisation de l'outil informatique (38h)
- Croisières et ferries (12h)
- Marketing touristique (20h)
- Voyages d'affaires (12h)
- Création d'une entreprise (20h)
- Gestion comptable et financière (36h)
- Éléments de fiscalité (14h)
- Législation sociale (14h)
- Suivi du TFE (16h)

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pratique en entreprise

Vous choisissez une formation en alternance et même si la pratique en entreprise n'est pas obligatoire, elle est fortement conseillée pour acquérir les gestes et les pratiques de votre métier. Pour ce faire, vous pouvez conclure une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme Chef d'entreprise "Agent de voyages" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. Ces titres donnent l'accès à la profession pour les métiers protégés.

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise "Agent de voyages" et certificat de gestion

Prix: 325 euros par an

Durée: 2 ans

Pratique en entreprise conseillée pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ET répondre à l'une des conditions suivantes:

- CESS (y compris professionnel)
- Examen d'accès aux formations CESS
- Diplôme chef d'entreprise dans une profession connexe
- Les candidats qui ne sont pas porteurs de l'un de ces diplômes ou certificats peuvent toutefois être admis aux cours, sous réserve de l'accord du conseiller pédagogique si:
 - ils sont titulaires du CE2D et s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins 3 années dans la profession en tant que chef d'entreprise ou collaborateur assumant régulièrement des responsabilités liées à la profession.
 - l'activité professionnelle a été exercée au cours des 10 années précédant la demande d'inscription aux cours.